

## **Appel du Collectif d'Eure-et-Loir**

### **« Pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens »**

Le 7 octobre 2023, après l'attaque meurtrière dans le Sud d'Israël perpétrée par des groupes armés du Hamas, dont des actes terroristes contre des centaines de civils, le Premier Ministre Netanyahu a déclaré qu'Israël était en état de guerre contre le Hamas et a organisé la riposte militaire.

Victimes des bombardements israéliens massifs et d'une intervention militaire brutale, les civils palestiniens meurent par milliers. La riposte menée à Gaza a fait à ce jour, plus de 32 000 victimes palestiniennes dont 70% de femmes et d'enfants et 70 000 blessés et, selon les chiffres du gouvernement israélien, plus de 500 Palestiniens ont été capturés et sont détenus par l'armée israélienne. Ce bilan humain tragique s'ajoute à celui de la période 2008-2020 (derniers chiffres disponibles établis par l'ONU) : 5600 morts et 115 000 blessés palestiniens, 250 morts et 5600 blessés israéliens.

Depuis le 7 octobre, les actions de colonisation en Cisjordanie occupée se sont poursuivies et ont augmenté dans des proportions très importantes. Arrestations, déplacements forcés, saccages, violences physiques et meurtres se multiplient à l'encontre des Palestiniens.

La situation actuelle à Gaza a convaincu l'Afrique du Sud de saisir la Cour Internationale de Justice de La Haye pour alerter sur un risque génocidaire à l'œuvre dans ce territoire détruit et inhabitable à 60% et désormais occupé militairement par Israël tandis que plus de 2 millions de Palestiniens ont été déplacés et ne dépendent plus que de l'aide humanitaire des ONG toujours bloquée aux entrées de Gaza.

La décision historique de la cour internationale de justice du 26 janvier 2024 exige que l'État d'Israël prenne les mesures nécessaires pour prévenir toute « incitation au génocide » et rappelle que le peuple palestinien doit être protégé.

Nul État n'est au-dessus du droit international et celui-ci doit être respecté à Gaza. Cette décision ouvre la voie à un processus au terme duquel les dirigeants israéliens actuels, Benjamin Netanyahu et son gouvernement suprématiste d'extrême droite, devront répondre de leurs crimes devant la justice internationale ; de même, les responsables de l'organisation islamiste du Hamas devront répondre de leurs actes terroristes du 7 octobre.

Malgré la décision de la CIJ et la résolution récente du Conseil de Sécurité de l'ONU pour un cessez-le-feu, la destruction de Gaza est toujours en cours. Les hôpitaux et les écoles sont toujours attaqués, des zones résidentielles bombardées, les journalistes, médecins et humanitaires ciblés, la famine gagne une grande partie des Palestiniens déplacés et provoque la mort, en particulier des très jeunes enfants et des malades qui ne reçoivent plus de soins faute de médicaments. La situation

humanitaire et sanitaire de Gaza s'aggrave chaque jour tout comme le bilan des morts de civils palestiniens.

Il est plus que jamais urgent de gagner la paix car c'est l'ensemble du Proche et du Moyen-Orient qui est menacé d'une escalade. La France doit, avec les États qui s'y montrent prêts, proposer la tenue d'une conférence internationale de paix.

Parce que nous appelons à une paix juste et durable entre la Palestine et Israël, nous continuerons à nous appuyer sur le droit international, les ordonnances de la Cour Internationale de Justice et les résolutions de l'ONU pour exiger cette paix.

C'est pourquoi **nous, organisations politiques et syndicales d'Eure-et-Loir, appelons collectivement :**

- **au respect de la résolution du 25 mars 2024 du Conseil de Sécurité de l'ONU exigeant un cessez-le-feu temporaire qui devra devenir durable**
- **à la mise en œuvre de l'ordonnance de la Cour Internationale de Justice**
- **à la libération des otages israéliens et des prisonniers palestiniens**
- **à l'arrêt de l'occupation israélienne à Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est et au départ des colons conformément à la résolution 242 de l'ONU de 1967**
- **à la levée du blocus de Gaza.**

**Nous appelons la France et l'Union Européenne :**

- **à instaurer un embargo sur les armes à destination d'Israël**
- **à reconnaître l'État palestinien**
- **à suspendre l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël.**

Nous appelons l'ensemble des forces progressistes attachées aux valeurs de Paix et de Justice à participer aux initiatives et rassemblements, à élargir la mobilisation pour une Paix durable en Palestine avec la reconnaissance des deux États.

**Manifestations à Dreux devant le Beffroi  
Samedis 6 avril et 20 avril à 14 h.**

**Manifestation départementale  
Samedi 13 avril à 17 h. place Châtelet à Chartres**  
(Le lieu sera précisé ultérieurement)

**Les organisations d'Eure-&-Loir  
CGT – FSU – Ensemble! – LFI - MJCF - PCF**